

1927

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai-Juin 1927

SOMMAIRE :

PUBLICITÉ

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 17 juin.
- 2° Assemblée générale de l'Union.
- 3° Fête du Lycée.
- 4° Mariages, Naissances, Décès.
- 5° Nouveaux Membres de l'Association.
- 6° Examens et Concours.
- 7° Errata à l'Annuaire et changements d'adresse.
- 8° Bibliothèque.
- 9° Offre de situation à l'Etranger.

II. Société de Bienfaisance

- 1° Réunion de Bienfaisance de Mai.
- 2° Cercle amical (Mars-Avril).
- 3° Fête du Cercle.
- 4° Appel.

III. Notes et Informations

- 1° Office de Placement et Echange de Sociétaires.
- 2° Cours d'Application de l'Electricité aux usages domestiques.

PUBLICITÉ

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de bien vouloir le signaler autour d'elles ainsi que le tarif très modique de ces annonces :

Pour une insertion	{	75 francs par page.
		50 francs par 1/2 page.
		25 francs par 1/4 de page.

Le *Bulletin* du Lycée Molière se tire à 700 exemplaires.

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

—:⊗:—

I. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 13 juin

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée le lundi 13 juin, à 3 heures, sous la présidence de Mlle Hélène Weil. Mme la Directrice assistait à la réunion ; Mme Thirion-Stoude, directrice honoraire, absente de Paris, s'était excusée.

Tous les membres du Conseil, à l'exception de Mlle Aline Chalufour, excusée, étaient présents.

Mme la Directrice ouvre la séance en annonçant le magnifique résultat de la Fête du Lycée qui a produit 4.751 fr., et, déduction faite de 270 fr. de frais, 4.481 fr. de *bénéfice net*, chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici (1).

Puisque nous avons eu une si bonne journée, Mme la Directrice demande s'il ne serait pas possible de porter

(1) Ce bénéfice se répartit de la façon suivante :

Produit du concert, 1.297 fr. ; entrées du Lycée et programmes, 1.729 fr. ; fleurs, bonbons, comptoir de Mlle Zilliox, 900 fr. ; buffet, 825 fr. ; total : 4.751 fr.

de 700 fr. à 900 fr. la somme consacrée, chaque année, au vestiaire du groupe scolaire de la rue du Ranelagh, l'augmentation du prix des vêtements rendant cette majoration presque nécessaire.

A l'unanimité le Conseil accorde la somme de 900 fr. proposée.

A l'unanimité également un secours de 1.000 fr. est renouvelé à une de nos compagnes, malade.

Sur la proposition de Mme la Directrice nous décidons d'envoyer 2.000 fr. à une autre de nos compagnes en voie de guérison, mais ayant encore besoin de soins.

Comme chaque année, 1.000 fr. seront envoyés à la Pouponnière de Boulogne, 50 fr. à l'Abri, et 50 fr. à l'Office de Placement de l'Union.

Ces secours et subventions distribués, il restera sur les ressources exceptionnelles provenant de la Fête et d'un reliquat de 2.200 fr. sur le bal, une somme de 1.681 fr. pour l'imprévu.

Mlle Weil pense que nous pourrions en profiter pour restaurer notre matériel de scène qui date de 1913. Le Conseil lui donne plein pouvoir pour faire le nécessaire.

Si les disponibilités ne sont pas épuisées avant la fin de l'exercice financier, Mlle Romand souhaiterait que l'on pensât à l'achat de tables de fer pliantes pour faciliter les installations de buffet. Le principe en est accepté.

Mme Delzant remet à Mlle Bouteille, trésorière, une somme de 200 fr. provenant d'annonces de librairie pour le prochain *Bulletin*, procurées par Mme Högman-Karpeles. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi et que, toutes, nous fassions de la propagande pour notre service de publicité.

Mlle Bouteille met le Conseil au courant des dernières opérations financières qu'elle a effectuées conformément aux décisions prises à la réunion du 28 février. Elle a acheté : 6 obligations de Crédit national 1919 et 1.000 fr. d'obligations décennales 1919-1929, qu'elle a ensuite échangées, ainsi qu'un bon de 1.000 fr. contre 120 fr. de rente française 6 o/o. Ces opérations sont approuvées à l'unanimité.

Ces questions réglées, Mlle Weil annonce qu'elle a reçu la visite de deux ingénieurs électriciens qui veulent bien faire au lycée une installation gratuite d'appareils électriques ménagers (réchauds, fours, fers à repasser, bouilloi-

res, balais, etc.) pour que la démonstration en soit faite en des cours ménagers, à condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions pour ces cours. Mme la Directrice pense que la chose pourrait être intéressante; Mlle Charles, professeur au cours ménager, serait disposée à diriger ces cours qui devraient être ouverts aux anciennes élèves, aussi bien qu'aux élèves actuelles. On ne demanderait comme rétribution que la somme correspondant à la consommation d'électricité et à l'achat des denrées nécessaires pour les démonstrations. Il est décidé de consacrer un article spécial à ces cours dans le prochain *Bulletin*.

Mme Delzant propose au Conseil d'utiliser avant les vacances une partie des crédits votés pour la Bibliothèque, afin que nos compagnes puissent emporter quelques livres nouveaux pour leurs séjours d'été.

300 fr. ont été prévus pour la Bibliothèque, au projet de budget.

Mlle Alice Noël, bibliothécaire, pense que 100 fr. suffiront cette année pour les frais de reliure; 200 fr. resteraient donc pour les achats de livres.

D'un commun accord le Conseil décide l'achat des ouvrages suivants :

Chopin, par Guy de Pourtalès.

Liszt, par Guy de Pourtalès.

Vie de Balzac, par René Benjamin.

L'Odyssée d'un Transport torpillé, par Maurice Larrouy.

Civilisation, par Duhamel.

Bernard Quesnay, par André Maurois.

La Vie de Benjamin Disraëli, par André Maurois.

Les Mémoires de la Reine Hortense.

La Musique, ses lois, son évolution, par J. Combarieu.

Tels qu'ils furent, par Edouard Estaunié.

Partir, par Roland Dorgelès.

Vie de Berthelot, par Boutaric.

Assemblée générale de l'Union

L'Assemblée générale de l'Union s'est réunie à la Maison des Lycéennes le dimanche 3 avril. Notre A. y était représentée par Mme Delzant.

Dans son rapport moral sur l'année écoulée la prési-

dente, Mlle Desprez, signale d'abord la prospérité de la *Maison des Lycéennes* qui abrite actuellement 60 pensionnaires, et qui s'ouvre pendant les vacances à des anciennes lycéennes, des membres du personnel enseignant, des étrangères, institutrices ou professeurs qui y font des séjours de durées variées.

De nouveaux dons dont le total s'est élevé en 1927 à 4.190 fr. ont été envoyés à l'Union pour en compléter l'aménagement. Quelques actionnaires ont aussi abandonné à l'Union leurs titres, fortifiant ainsi la situation de celle-ci comme principale actionnaire de la Société d'habitations à bon marché. A ces différentes ressources s'est ajouté 8.000 francs provenant du bal qui eut lieu le 2 mai 1926, au ministère des Travaux Publics.

L'Union a trouvé de précieuses sympathies à la Société des Amis de l'Etudiante qui a procuré à 3 pensionnaires de la Maison des Lycéennes des bourses de vacance, et assuré une aide médicale soit gratuite, soit pour un prix modique.

L'Union a rempli son devoir patriotique et versé pour le relèvement du franc les diverses rentes françaises qu'elle possédait, soit un capital nominal de 2.633 francs.

Elle s'est acquitté également d'un devoir de reconnaissance en participant à la souscription ouverte en vue d'ériger, à Châlons-sur-Marne, un monument à Léon Bourgeois qui a si puissamment contribué à la création de la Maison des Lycéennes.

En 1926-27, 5 nouvelles A., celles du Collège Jules-Ferry, à Saint-Dié, du Collège de Soissons, du Lycée d'Alger, du Collège de Vitry-le-François et du Collège de Béziers, ont adhéré à notre Fédération qui groupe actuellement 116 A. et poursuit son but de mutuelle entraide.

Le *Service de Placement* a été assuré cette année par Mmes F. Meyer et A. Dreyfus (Racine) qui ont assuré les permanences et placé en 1926 48 anciennes élèves, et 15 depuis le 1^{er} janvier 1927.

Depuis la guerre, le *Bulletin de l'A.* ne paraît plus que 2 fois par an, mais continue cependant par sa chronique des A. à rapprocher toutes les élèves des Lycées.

Une autre forme de rapprochement, le passage d'une A. dans une autre, semble assez mal connu et bien qu'il soit pourtant le point de départ de l'Union. Celle-ci, en effet, a été fondée, spécialement, pour permettre à toute lycéenne

que les nécessités de la vie obligent à quitter sa ville de trouver un accueil amical partout où existe un lycée, collège ou cours secondaire. A toutes les A., la présidente rappelle l'art. 5 du règlement intérieur (1).

L'Union, pour poursuivre tous ces buts, a besoin de ressources. Les tarifs des cotisations imposées aux A., proportionnellement à leur nombre d'adhérents, n'a pas changé depuis 1904. Au-dessus de 250 membres une A., même si elle compte 1.200 ou 1.500 membres, ne paie que **50 francs** de cotisation annuelle. C'est là une situation anormale et il faudra sans doute en venir à une modification des statuts.

En attendant, certaines A. puissantes pourraient peut-être augmenter volontairement leurs cotisations.

Mlle Desprez termine son rapport en annonçant les démissions de Mmes Roubinowitch et Joly, qui toutes deux furent des ouvrières de la première heure et à qui va la reconnaissance de l'Union et de sa présidente.

Le rapport financier de la Trésorière, Mme Combat, se solde par un excédent de recettes de 9.503 francs et est approuvé à l'unanimité.

On passe ensuite à l'examen d'un *projet de contrat avec la Société des Auteurs* semblable à celui qui a été signé par la Fédération des A. d'Anciens Elèves, et qui aurait pour but d'obtenir de la Société en question un forfait sur les droits à payer lorsque les A. donnent des fêtes. L'Union signerait le contrat. Les A. s'abonneraient individuellement aux conditions fixées, mais elles resteraient absolument libres de ne pas s'abonner.

Les fêtes payantes sont exclues du projet qui ne s'applique qu'aux fêtes gratuites et publiques. Toutefois le prix de l'abonnement est insignifiant et l'engagement ne soumettrait l'Union ni les A. à aucun risque.

Après délibération on vote à l'unanimité la résolution suivante : Le Comité de l'U. est autorisé à signer avec les auteurs le contrat soumis à l'Assemblée générale sous la réserve que les frais n'entraînent pas pour l'Union des dépenses trop considérables.

Sur la suggestion de Mme Bümsel, déléguée de Nice, le Comité accepte de proposer aux A. de publier dans le *Bulletin* de l'Union une liste de sociétaires exerçant une

(1) Voir plus loin, dans les Informations, « Echanges de Sociétaires ».

profession, liste qui serait préparée à la demande des intéressées, par les soins de chaque A., et n'aurait pas le caractère de réclame commerciale.

On passe ensuite au vote pour le renouvellement du Comité.

La présidente suggère à l'assemblée la candidature de Mlle Baradu des cours des XI^e et XX^e de Paris pour remplacer Mme Roubinowitch, et demande de faire confiance au Comité pour trouver dans le courant de l'année une remplaçante à Mme Joly dont la démission n'a été connue que le matin même.

L'ordre du jour est épuisé, mais les conversations et les échanges d'idées se poursuivent dans le réfectoire autour des tasses de thé et des petits fours aimablement servis par la directrice et les pensionnaires de la Maison des Lycéennes.

La question de renouveler cette année le Bal qui a eu un si beau succès en 1926 excite un grand intérêt chez les déléguées encore présentes.

Mlle Desprez propose une reprise de séance et résume la situation de la façon suivante : Les ressources produites par un Bal ne sont pas indispensables actuellement pour faire marcher la Maison des Lycéennes, mais si la jeunesse a plaisir à danser elle est toute disposée à y souscrire. La recette de ce bal, si elle est brillante, sera facilement employée pour l'amélioration de la Maison.

L'Assemblée décide d'organiser le Bal. Mme Desbulleux qui avait si activement contribué à la préparation de celui de 1926, propose qu'il ait lieu au début de mai et va s'occuper d'obtenir, comme l'an dernier, les salons du Ministère des Travaux Publics.

Fête du Lycée du 9 Juin 1927

Pour la première fois depuis longtemps le soleil ne se montra pas avare de ses faveurs, sans doute pour se faire pardonner toutes les inquiétudes qu'il nous avait causé les jours précédents. Espérons que l'an prochain il se souviendra de notre reconnaissance et reviendra.

Avant de commencer le compte rendu proprement dit,

j'envoie un immense merci à Mme Mansoy, Mlles Bayrou, Zilliox, Arbonel et Goubel pour tout le mal qu'elles se sont donné. Je n'oublie pas non plus Mlle Lenfant, Mme Garnier, Mlle Thierry qui se chargent toujours des affiches et des programmes. Merci également à toutes les âmes de bonne volonté qui nous ont aidées.

Or donc, la fête est un succès. Salle comble au concert : on refuse du monde. Il est vrai qu'un programme alléchant attirait les amateurs d'art ! Un tableau vivant, délicieux de fraîcheur, une adorable pianiste de 5 ans, un gracieux menuet, une saynète entre un marquis et une bergère, des rondes bretonnes chantées et dansées avec science et gaité, une danse norvégienne pleine d'entrain, la danse d'Anitra artistique au possible, enfin une comédie de Botrel : « Maïna », jouée avec un entrain fou par M. T. George, remarquable en quartier-maître vieux garçon, joyeux Provençal parlant français « pas correquetement, mais sans assent » ; S. Boin, mélancolique matelot breton, dont le cœur se laisse prendre au charme de l'Arlésienne « qui n'a jamais pleuré ».

Les applaudissements répétés ont dit aux artistes combien on avait apprécié leur talent et le programme si varié (1). Une mention spéciale aux George et à S. Boin

(1) PREMIÈRE PARTIE :- CONCERT

1. *Tableau vivant*, d'après un Conte de Perrault.
2. *Il était une bergère* (chanson mimée),
Mlles Klang, Rottembourg, Nozal, Rigaut David, Rogeron,
MM. Devriés, David.
3. Mlle *Kadzu Kusama*,
Pianiste virtuose (5 ans), dans son répertoire.
4. *Menuet*..... Lullu.
Mlles G. Arnaud, S. Boin, M. Th. et F. George.
5. *La Bergère de Florian*..... X.
Mlles P. Audianne et S. Richard.
6. *Suite de Rondes à danser de la Haute-Bretagne*..... Tiersot.
Les élèves de la Chorale.
7. *Maïna*, Comédie en 1 acte de Botrel.
Mlles Boin..... Yves.
F. George..... Maïna.
M. T. George..... Batistin.
8. a) *Danse Hollandaise*, Musique de Grieg.
Mlles Volinetz et Morabito.
- b) *Danse d'Anitra*..... Grieg.
Mlles Palante et Pairard.

Buffet de 4 h. à 5 h.

DEUXIÈME PARTIE

Exercices de Gymnastique rythmique, Classes secondaires et primaires.
Danse Hollandaise, Classes primaires. Musique de Grieg.
Danse d'Anitra, Classes secondaires. — Grieg.

qui se sont multipliées, paraissant dans le tableau vivant, le menuet et la comédie. Mme Mansoy, toujours si modeste, eut sa grande part du succès.

Après le concert, buffet, que Mlle Romand dirigea avec sa sûreté habituelle et qu'elle avait installé en partie dans les galeries. Il a d'ailleurs rapporté 825 francs.

Mlle Zilliox vendit des fleurs et des bonbons et son comptoir fleuri rapporta 900 francs. C'est très bien.

Enfin, à 5 h., les exercices de rythmique et les danses dans la cour, sous la direction si compétente de Mlle Bayrou qui n'épargne pas sa peine.

Les chiffres sont toujours très explicites ; voici le bénéfice brut de cette journée : 4.751 francs.

Merci encore à toutes.

Mariages

Nous apprenons le mariage de

M. Maurice Pichard, fils de M. Pichard, membre du Conseil d'Administration du Lycée et frère de Mlles Yvonne et Antoinette Pichard, avec Mlle Yvonne Cottray ;

Mlle Elisabeth Bernheim avec M. François Saglier ;

Mlle Simone Dubief avec M. Jean Bréhier, ingénieur agricole ;

Mlle Yvonne Massat avec M. Jean Jousselin, étudiant en Théologie ;

Mlle Jacqueline Devin, docteur en Droit, avec M. Charles-Eugène Rousseau, docteur en Droit ;

Mlle Simone Loewé avec M. Pierre Lévis ;

Mlle Madeleine de Lenclos avec M. Jacques Barbier.

Mlle Henriette Routin avec M. Maurice Revuz.

On nous annonce également les fiançailles de

Mlle Roselyne Boulanger avec M. Henri Leclerq, docteur en Médecine, et de Mlle Simone Bourguoin avec M. Marcel Jacqueminet, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur E. I. T.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleurs vœux de bonheur et nos sincères félicitations.

Naissances

Nous apprenons la naissance de
Jean, fils de M. et Mme Paul Adda (Alice Moyses), à Alger.
Françoise, fille de M. et Mme Destrubé (Suz. Fenouil),
à « Vallée Ranch », Rife, Canada.

Nos meilleurs vœux de prospérité aux nouveau-nés et
toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous avons appris avec une grande tristesse la mort de
Mlle Suzanne Simon, maîtresse primaire au Lycée
Molière, toute récemment arrivée dans notre maison, et
qui a succombé à la suite d'une opération. Nous exprimons
notre respectueuse sympathie à sa famille.

Nous apprenons également la mort de :

M. Paul Levasseur, père de Mmes Dody (Marcelle
Levasseur), Eisenmenger (Marie Levasseur) et Faucillon
(Gabrielle Levasseur).

M. Claude Rougier, père de Mlles Paule et Madeleine
Rougier.

M. Paul Moulin, père de Mlles Hélène et Yvonne Moulin.

M. A. Naudin, grand-père de Mlle Simone Laporte.

Mme Vve Tanquerel, grand-mère de Mlle Simone
Lhomme.

Mlle Antoinette Bouju, sœur de Mlle Geneviève Bouju.

Nous adressons nos condoléances les plus émuës à nos
compagnes si cruellement éprouvées.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires

Mlles Marcelle Dauban, 106, av. Kléber, 16°.

Antoinette Graveline, 73, rue Michel-Ange, 16°.

Mlles Suzanne Fouquet, 90, rue de Javel, 15^e.
Cécile François, 14, r. Ernest-Renan, Alfort, Seine.
Nadine Landowski, 12, rue Moisson-Desroches,
Boulogne-sur-Seine, Seine.
Simone Laporte, 45, rue de Boulainvilliers.
Georgette Mariani, 70 bis, av. d'Iéna, 16^e.
Germaine Péré, 25, rue Viala, 15^e.
Antoinette Pichard, 27, rue du D^r-Blanche, 16^e.
Huguette Platrier, 9, rue Davioud.

Aspirantes

Simone Pascaud, 66, rue Michel-Ange, 16^e.
Denise Poekès, 86, av. Mozart, 16^e.

Soutenances de Thèses et Examens

Nous félicitons bien vivement nos compagnes qui ont remporté devant les différents jurys d'examens les succès suivants, et les remercions de nous en avoir fait part :

Mlle Aline Chalufour a obtenu à la Faculté de Droit la mention *Bien* pour sa thèse de *Doctorat en Droit Public*, ayant pris pour sujet : Le Statut juridique des Troupes Alliées pendant la guerre 1914-1918.

Ont passé avec succès :

Mlle Marguerite Reboul, le *Certificat d'Etudes Littéraires Anglaises*.

Mlle Reine Duroux, les *Certificats de Littérature Française et d'Etudes Littéraires Classiques*.

Mlle Odile Thisse, les *Certificats de Littérature Française* (mention A. B.) et *d'Etudes Latines*.

Mlle Paule Duret, le *Certificat de Géométrie Supérieure* avec mention A. B.

Mlle Madeleine Lévy, le *Certificat de Philosophie générale et logique*.

Mlle Raymonde Lartigue a été reçue aux *Beaux-Arts*, section d'*Architecture*.

Errata à l'Annuaire et changements d'adresse

Mme Camoin, 185 et non 145, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

Mlle Duchemin, 14 et non 14 bis, rue La Fontaine, 16°.

Mme Abeloos-Parize, licenciée ès sciences, 3, rue de l'Encheval, 19°.

Mme Cuq, 6, boulevard Garibaldi, 15° et non 14°.

Mme Hovelacque, 13, avenue de l'Observatoire, 14° et non 16°.

Mme Martineau-Rod, Le Puits aux Abeilles, Armoyn-la-Rivière, par Etampes (S.-et-Oise).

Mme de Nevrezé, 102, rue de la Tour, 16° et non 15°.

Mlle H. Rott et non Roth, 50, avenue du Président Wilson, 16°.

Mme Tédesco, 5, square Thiers, 16° et non 6°.

Mlle A Pigasse, 3, rue Olchanski et non Olchapski, 16°.

Omise sur l'Annuaire

Mme François Saglier (Elisabeth Bernheim), 15, rue de Siam, 16°.

Changements d'adresse

Mme Dumont (Suzanne Rouffilange), 97, Bismarckstrasse, Sarrebrück (Sarre).

Mme Charles Rousseau-Devin (Jacqueline Devin), 18, rue des Maronniers, 16°.

Mme René Couturier (Andrée Muguet), « La Cigarronne », Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes).

Mlles Henriette Berthe et Emilie Lowengard, 19, rue Escudier, Boulogne-sur-Seine (Seine); tél. : Boulogne 12-09.

Mlle Marie-Thérèse Goffart, 32, rue Saint-Georges, 9°.

Mme Atger, Préfecture du Cher, Bourges (Cher).

Bibliothèque

Nos compagnes trouveront, avant les vacances, à notre Bibliothèque, les livres suivants, nouvellement achetés :

Chopin, Guy de Pourtalès.

Liszt, Guy de Pourtalès.

Vie de Balzac, René Benjamin.

L'Odyssée d'un transport torpillé, Maurice Larrouy.

Civilisation, Duhamel.

Bernard Quesnay, André Maurois.

La vie de Benj. Disraëli, André Maurois.

Les Mémoires de la Reine Hortense (3 volumes).

La musique, ses lois, son évolution, J. Combarieu.

Tels qu'ils furent, Edouard Estaunié.

Partir, Roland Dorgelès.

Vie de Berthelot, Boutaric.

Rappelons que Mlle A. Noël assure le service de la Bibliothèque tous les vendredis.

Offres de situation à l'étranger

On demande, pour la Hollande, une jeune fille française, protestante, bien élevée et sachant bien coudre. Elle aurait à s'occuper de deux garçons de 7 et 8 ans qui vont en classe et dont elle aurait à surveiller les études.

La situation serait à prendre au mois d'août ou de septembre.

Pour le chiffre des appointements et plus amples renseignements écrire de la part de Mme Lochard à Mme van Dijk V.-A. Velde, Wamsveld, près Tutphen (Hollande).

II. Société de Bienfaisance

Réunion de Bienfaisance de Mai

Ce fut le 12 mai la dernière réunion de l'année, celle de juin étant remplacée par la promenade des enfants. Nous avons eu le plaisir de voir parmi nous, outre le bureau presque au complet (Mme Stein souffrante n'avait pu venir), Mlles Dugard, Picard, Zilliox et quelques-unes de nos dévouées visiteuses.

Mlle Scott donne lecture d'une lettre de Mme Delzant empêchée, qui envoie des nouvelles de la famille Ch. à qui nous décidons d'adresser une commande d'épicerie ; — Mlle Maury fait part d'une communication de Mme Stein ; notre trésorière connaît une cheftaine d'éclairuses dont la famille a une maison à Viroflay, mais qui ne l'habitera pas cet été et qui nous propose d'y installer une de nos familles. Ce serait parfait pour les R. que Mlle Scott va consulter.

Nos enquêteuses nous donnent ensuite des nouvelles des familles qu'elles vont visiter. M. Lévy qui suit les S. a appris que Lida la fille aînée a été renvoyée par le père ; c'est un cas de famille très délicat : le père veuf en juillet dernier, s'est remarié en octobre et les enfants se comportaient très bien avec leur belle-mère. Mlle Scott va tâcher d'éclaircir cette situation. A Mlle de P. que voit aussi M. Lévy, nous donnerons à l'avenir 40 fr. par mois et le Collège Sévigné 10 fr.

Mme Ot. que voit T. Raynal est encore malade et la question d'argent est là encore assez inquiétante ; une somme de 200 fr. lui sera envoyée. On lui fait des piqûres qui sont très onéreuses et Mme Durckheim propose de s'informer auprès d'infirmières visiteuses afin de lui faire avoir gratuitement les ampoules.

Les nouvelles des jeunes H. ne sont, hélas ! pas très satisfaisantes. L'aînée, Georgette, est toujours au sanatorium des Ombrages, à Versailles, et la plus jeune,

toute seule à Paris, nous donne quelque inquiétude. Elle vient de chômer un certain temps et nous avons dû l'aider ; nous avons aussi pourvu aux besoins de Georgette qui était venue passer trois jours à Paris. C'est une bien triste situation que celle de ces jeunes filles orphelines, l'une malade, l'autre livrée à elle-même !

Avant de nous séparer, Mlle Scott nous apprend une bonne nouvelle au sujet de Mme R. et de ses deux enfants que Mlle Schlessler et D. Goestchel avaient été voir. Cette petite famille va partir à la colonie agricole que M. Ch.-L. Dreyfus a fondée pour les orphelins de la guerre. Les deux enfants iront à l'école du village, et à raison de 100 fr. par mois, logés et nourris, Mme R. travaillera avec la personne qui s'occupe de cette ferme-école et qui, depuis longtemps, cherchait une aide. Mme R. est tout à fait heureuse et c'est avec une grande satisfaction que nous voyons ainsi aboutir nos efforts.

Ces premiers départs ne sont d'ailleurs que le prélude de l'organisation des vacances. Toutes les familles sont convoquées au Lycée pour le dernier dimanche de mai dans la matinée. Dans les conditions actuelles de la vie, nous pouvons dès maintenant prévoir quelle charge seront pour notre budget les séjours à la campagne de cet été. Estimons-nous heureuses que notre vente de décembre dernier nous permette d'y faire face.

Cercle Amical (*Mars-Avril*)

La Réunion de mars a commencé par la répétition habituelle des chants précédant la conférence que Mlle Misrachi nous a fait sur la Turquie. Elle nous retraça la vie de Constantinople, nous parla des mœurs orientales et des impressions qu'elles lui ont laissées ; comment elles excitèrent son rêve et comment disparaissent les coutumes anciennes, telles que la claustration des femmes turques, qui, maintenant, sortent sans voiles, cheveux coupés.

Mlle Misrachi conta ensuite son retour sur le bateau, décrivant ses compagnons de voyage, et racontant pour la plus grande joie de son jeune public, la revue jouée à bord dont la commère était une étoile de cinéma excentrique, partie pour faire le tour du monde en bateau à voile. Elle termina sa causerie par une esquisse du port de Marseille, tel qu'elle l'aperçut du bateau à son arrivée.

Les éclats de rire qui ponctuèrent son récit prouvèrent combien elle avait amusé autant qu'intéressé son auditoire.

On s'occupa alors de la préparation de la Fête, décidant d'y jouer les « Précieuses Ridicules ».

Mlle Weil distribua immédiatement les rôles. Après un goûter auquel on fit d'autant plus largement honneur que notre jeune public était plus nombreux que de coutume, Mlles Valério, Guichard et Duret voulurent bien se mettre au piano et faire danser nos invitées. Fox-trott, one-steps et tangos se succédèrent avec entrain, faisant oublier la pluie qui ruisselait au dehors et dont nous ne nous sommes aperçues qu'au moment de nous séparer.

* * *

En avril la réunion fut moins nombreuse : par suite des vacances de Pâques elle avait été fixée au 1^{er} dimanche et il avait été impossible d'en avertir tout le monde.

Après le service de la Bibliothèque et du Trousseau et la répétition des chœurs, M. Romand a chanté trois délicieuses mélodies de Mlle Sauvresiz, notre « dévoué chef d'orchestre », accompagnée par l'auteur : « Le Matin », extrait des « Sonnets forestiers » ; « Le Départ » et « Chanson ». Après le goûter, quelques mots de Mlle Scott sur la fête de mai, afin que toutes nos jeunes filles ainsi que leurs mamans soient invitées. Enfin quelques tours de danse, qui se prolongèrent jusqu'à 7 h. moins le 1/4, terminèrent comme de coutume la réunion.

Fête du Cercle Amical

C'est le 22 mai que les jeunes filles du Cercle Amical ont donné leur fête annuelle. Depuis 2 h., les mères, les petits frères et les petites sœurs se pressaient impatients pour applaudir les jeunes actrices. Accompagnés par Mlle Erard, et dirigés de main de maître par Mlle Sauvresiz, les chœurs traditionnels, soutenus par la voix de Mlle Romand, ouvrirent la séance : d'abord un chœur de Glinka, puis une « Marine » de Massenet. Mlle Romand nous chanta des mélodies de Mlle Sauvresiz, puis le rideau s'ouvrit sur deux couples de marquis délicieux qui, avec un ensemble et une grâce non moins charmante, dansèrent un menuet de Boccherini entièrement mis au point par notre si dévouée présidente, Mlle Weil.

Trois autres chœurs furent exécutés avant le départ de Mlle Romand : « Noël des marins », de Chaminade, chant populaire de Casadesus et un autre chant populaire.

Quelques anciennes organisèrent au « pied levé » deux numéros pour remplacer une petite pièce de Botrel qu'elles ne pouvaient jouer, une des actrices étant souffrante : d'abord, un tableau vivant représentant « les premiers pas du Roi de Rome », très joliment accompagné au piano par G. Kauffmann, puis « Le temps des cerises », saynète chantée et mimée sur la vieille chanson de J. Renard, par H. Dol.

A l'entr'acte, les petits pains et les gâteries furent accueillis avec joie et chacun reprit sa place pour entendre Mlle Erard dans deux valse de Chopin et un morceau de Vincent d'Indy. Enfin « Les Précieuses ridicules », si longtemps attendues par les spectateurs, firent leur entrée; elles jouèrent avec tout l'esprit voulu et je n'ai pas besoin d'ajouter que le metteur en scène, Hélène Weil, mérite une large part dans les applaudissements qui éclatèrent.

Appel

Pensons à la prochaine vente pendant les vacances. Pour que le comptoir des Anciennes Elèves soit d'un rapport plus fructueux, il faudrait qu'il y eût à acheter le moins possible pour le garnir.

Travaillons avec ardeur : un petit effort de chacune donnerait un résultat total considérable.

III. Notes et Informations

Office de Placement et Echange de Sociétaires

Nous rappelons à nos compagnes que l'*Office de Placement de l'Union*, auquel vient d'être accordée une subvention de 50 fr. sur nos ressources exceptionnelles, fonctionne régulièrement les *mardis*, de 14 h. 30 à 16 h. 30, et les *vendredis*, de 10 h. à 11 h. 30, 99, rue de Prony, 17^e, dans les Bureaux de l'Entr'aide aux Femmes Françaises.

On peut adresser toute demande ou offre d'emploi à *Mmes F. Meyer et A. Dreyfus* qui veulent bien assumer la direction de ce service.

Rappelons que, au cours de l'année qui vient de s'écouler, ces dames ont placé : 1 comptable, 4 secrétaires sténodactylo, 1 secrétaire de publicité, 10 professeurs de sciences ou lettres et procuré un grand nombre de répétitions de toutes sortes. Plusieurs jeunes filles ont accepté de promener et faire travailler des enfants dans l'après-midi.

Toutefois, beaucoup de demandes d'*institutrices à demeure* ou de *secrétaires qualifiées sachant bien les langues étrangères* pour l'industrie ou le commerce n'ont pu être satisfaites. Nous le signalons à nos compagnes, toutes prêtes à leur servir d'intermédiaire avec l'Office de Placement.

*
* *

Nous appelons également l'attention de celles d'entre nous qui résident en province sur l'intérêt que pourrait offrir pour elles l'*« Echange de Sociétaires »* qui se peut pratiquer grâce à l'Union.

« Toute personnes, membre d'une A., venant à quitter la ville où elle a fait ses études pourra être reçue à l'A. de sa nouvelle résidence aux conditions suivantes :

« Elle devra présenter une lettre d'introduction de la

Présidente de son Association ou de la Directrice du Lycée.

« Elle devra être agréée par l'Association nouvelle ; elle jouira alors de plein droit de tous les avantages que celle-ci confère à ses sociétaires, sauf des droits de vote et d'éligibilité et du droit aux secours qui ne pourront lui être accordés que sur une délibération spéciale de l'Assemblée générale de l'A., sa cotisation continuera d'être intégralement versée à l'Association du Lycée ou collège dont elle aura fait partie à titre d'élève. »



Rappelons également que celles d'entre nos sociétaires qui voudraient mettre en pratique la suggestion proposée à l'Assemblée de l'Union et mentionnée plus haut, relative à la publication de leur profession, sont priées d'en avvertir la secrétaire, Mme Delzant, avant le 15 octobre prochain, afin que celle-ci puisse communiquer à l'Union la liste de nos compagnes exerçant une profession et désirant être connues de tous les membres de la Fédération.

Cours d'application de l'Electricité aux usages domestiques

Un centre d'études techniques et expérimentales a été créé avec le patronage des secteurs de la région parisienne en vue de la sélection et de la vulgarisation des appareils électriques d'applications domestiques.

La Compagnie Parisienne de distribution d'Electricité propose d'installer gratuitement au Lycée tous les appareils pratiques destinés à simplifier la main-d'œuvre dans la vie domestique.

Elle ne ferait cette installation qu'à la condition d'avoir des inscriptions en nombre suffisant pour le *Cours bimensuel* qui serait organisé au Lycée.

Avant de commencer des pourparlers avec la C. P. D. E., nous aurions donc besoin de savoir quelles sont celles

Voyage du Marchand arabe Sulaymân en Inde et en Chine (rédigé en 851) suivi de **Remarques par Abû Zaïd Hasan** (vers 916), traduits de l'arabe avec une Introduction et un Glossaire, par GABRIEL FERRAND, ministre plénipotentiaire. Illustré de 49 bois dessinés et gravés par Andrée KARPELÈS. Prix : édit. ord. 27 fr.; édit. de luxe 100 »

Les Questions de Milinda (Milindapanha), traduites du pâli, avec une Introduction et des Notes, par Louis FINOT, professeur au Collège de France, Directeur de l'École française d'Extrême-Orient. Illustré de 17 bois et de très nombreux bandeaux dessinés et gravés par Andrée KARPELÈS. Prix : édit. ord. : 27 fr.; édit. de luxe..... 100 »

La Légende de Râma et de Sita. Extraite du Ramayana de Valmiki. Traduite du sanscrit par GASTON COURTILLIER, professeur à l'Université de Strasbourg. Illustré de gravures sur bois par Andrée KARPELÈS.

PETITE COLLECTION ORIENTALISTE

Le but de cette Collection est de révéler un Orient non pas ancien, mais moderne, populaire, surtout vivant, dans ses traditions immuables.

Elle se compose et s'enrichit progressivement de petits volumes des plus attrayants, non moins par leur présentation, que par les illustrations nombreuses, toujours documentaires, dont elle se vivifie, grâce à la collaboration d'artistes tantôt français, tantôt orientaux.

Jusqu'ici, la « Petite Collection Orientaliste » s'est surtout occupée de l'Inde, qui nous apparaît, pour la première fois en France, dans la réalité intime de son art et de son âme populaires, d'une si prenante poésie.

Sous les manguiers. Légendes du Bengale, traduites et illustrées par Andrée KARPELÈS. Prix..... 6 60

Les larmes du Cobra. Légendes de Ceylan, traduites et illustrées par Andrée KARPELÈS. Prix..... 9 60

G.-H. MONOD. — **Légendes cambodgiennes que m'a contées le gouverneur Khieu.** Orné de sceaux cambodgiens et de bandeaux et culs-de-lampe d'Andrée KARPELÈS. Tirage en deux encres. Prix..... 6 60

ABANINDRANATH TAGORE. — **Sadanga ou les six Canons de la peinture hindoue.** Traduit par Andrée KARPELÈS. Illustré de nombreuses figures. Prix..... 6 60

ABANINDRANATH TAGORE. — **Art et Anatomie Hindous.** Traduction d'Andrée KARPELÈS. Préface de Victor GOLOUBEV. Avec 36 figures. Prix..... 4 80

Fables Chinoises du III^e au VIII^e Siècles de notre Ère (d'origine hindoue). — Traduites par Edouard CHAVANNES, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et versifiées par M^{me} Edouard CHAVANNES. Ornées de dessins originaux de Andrée KARPELÈS. Tirage en deux encres. *Premier volume.* Prix... 6 »
Deuxième volume. Préface de M. Joseph BÉDIER, de l'Académie française.

SAMARENDRANATH GUPTA. — **Les Mains dans les Fresques d'Ajanta.** Traduction d'Andrée KARPELÈS. Avec 14 figures. Prix..... 3 60

ABANINDRANATH TAGORE. — **L'Alpona ou les Décorations rituelles au Bengale.** Traduction d'Andrée KARPELÈS et de TAPANMOHAN CHATTERJI. Orné de 50 fig. originales. Prix..... 7 50

Ghazels. — Traduits du persan par Marguerite FERTÉ. Illustrés par Andrée KARPELÈS. Un vol. in-16 de luxe. Prix : Edition à 1.000 exemplaires : 15 fr.; édition sur Auvergne, 80 exemplaires..... 100 »

LES MESSAGES D'ORIENT (Alexandrie)

Nalaka. Légende hindoue, par ABANINDRANATH TAGORE.
Traduite par Andrée KARPELÈS et Amya CHAHRAVARTY.

Librairie **STOCK**, 7, rue du Vieux-Colombier

« **Maman dis-moi** ». Texte par M^{me} MONTREUIL-
STRAUSS. Images en couleur par Andrée KARPELÈS.

Chez **GRASSET**, Editeur

BIAN. — **Un doigt de la lune.** Traduit par Suzanne
KARPELÈS, orné par Andrée KARPELÈS.



Le Gérant : A. COUÉSLANT.

IMP. A. COUÉSLANT (*personnel intéressé*). — 34.581